
La **VIE** *des* COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 5, n. 8

MONTREAL

Avril 1947



SOMMAIRE

DOCUMENT PONTIFICAL

Pie XII

La mission des Instituteurs 241

COMMUNAUTÉ DE CHEZ NOUS

Denis Benoît

Les Rédemptoristes 248

CATÉCHÉTIQUE

C.-E. Roy

Grâce sanctifiante et méthode inductive 252

SOCIOLOGIE

Edmour Lemay

Le sens social et la psychologie expérimentale 261

DOGME

Victorin Germain

Un débiteur insolvable 266

CONSULTATIONS

COMPTES RENDUS

LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Publication

des RR. PP. Franciscains du Canada

Paraît le 15 de chaque mois, de septembre à juin, en fascicule
de 32 pages. Abonnement : \$ 1.25 par année.

Cette revue est imprimée en vertu du certificat No 164
de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
ministère des postes, Ottawa.

Rédaction : 3113, avenue Guyard, Montréal 26

Administration : C.P. 1515, Place-d'Armes, Montréal 1

Directeur : R.P. Adrien-M. Malo, O.F.M.

Conseil de direction : S.E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire
délégué pour les communautés religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général.

Secrétaire : R.P. Joques MASSÉ, O.F.M.

Administrateur-gérant : M. J.-Charles DUMONT.

Imprimeurs et expéditeurs : Les Frères des Écoles chrétiennes.

Nihil obstat :
Hadrianus MALO, O.F.M.
Censor ad hoc.

Imprimatur :
† Albert VALOIS, V.G.

Marianopolis die 3a aprilis 1947

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 5, No. 8

MONTRÉAL

avril 1947

DOCUMENT PONTIFICAL

LA MISSION DES INSTITUTEURS

S. S. Pie XII reçut en audience publique, le dimanche 4 novembre 1945, plusieurs centaines de membres de l'Association italienne des instituteurs catholiques, réunis en Congrès dans la Ville Éternelle. Nous donnons ci-après, d'après la Croix du 21 novembre, l'essentiel du discours qu'il leur adressa sur la mission des instituteurs catholiques.

On ne saurait nier que la vie d'un peuple se ressent profondément de la première éducation que reçoit sa jeunesse. Cela est vrai toujours et partout même aux temps les plus normaux et dans les peuples les plus sains. Mais aujourd'hui cette vérité paraît plus manifeste encore, lorsque au milieu d'une universelle perturbation, les peuples vont encore cherchant leur voie. Les enfants que vous trouvez au sein des familles les plus chrétiennes ou les plus irrégulières, les plus raffinées ou les plus vulgaires ; les enfants que vous rencontrez dans les rues, qui vous bousculent peut-être impoliment et parfois portent sur le front et dans les yeux les stigmates de la misère et du vice précoce : c'est d'eux, c'est autant des uns que des autres que dépend l'avenir de la société humaine.

Si, même dans les conditions les meilleures et les circonstances les plus favorables, l'éducation de l'enfance est la mission, l'admirable mission des parents, et particulièrement de la mère, leur œuvre doit être efficacement secondée et complétée par la collaboration des maîtres et des maîtresses auxquels ils confient leurs enfants. Devons-nous dire « complétée » et non pas plutôt « substituée » ? Il y a des mères — le Souverain Pontife le rappelle avec douleur — incapables de comprendre leur sublime devoir ; elles ignorent ce qu'est l'éducation, il leur manque les notions les plus élémentaires de la pédagogie ; privées de toute

formation ou déformées, elles s'occupent uniquement soit de leur tranquillité ou de leurs plaisirs égoïstes, soit d'intérêts matériels où convergent toutes leurs pensées. Mais combien d'autres mères qui, malgré toute leur bonne volonté et leur dévouement, se trouvent, aujourd'hui plus que jamais, par suite d'inexorables conditions de vie, dans l'impossibilité de remplir pleinement leur devoir d'éducatrices. Les nombreux soins que demande un ménage, souvent le travail loin du foyer domestique, ne leur laissent pas le loisir de se vouer à l'occupation qui serait la grande joie de leur cœur, le but même de leur vie ici-bas. Ajoutez à cela que les exigences toujours croissantes de l'instruction contraignent les parents à remettre, parfois complètement, en d'autres mains la prérogative d'éduquer les créatures auxquelles ils ont donné la vie.

DIGNITÉ DE L'ENFANT

Quel honneur et quelle responsabilité pour les maîtres qui sont les délégués et les représentants des parents ! Pour le regard de certaine littérature, l'enfant n'est qu'un être charmant et délicieusement « poétique ». Aux yeux du chrétien, il est digne de vénération — *maxima preto debetur reverentia*, avertissait déjà le païen Juvénal — et inspire une poésie incomparablement plus élevée : l'enfant est le fils de Dieu, son ange voit continuellement la face du Père qui est aux cieux, les hommes sont appelés à lui ressembler par la simplicité et l'humilité. Il n'en faut pas moins reconnaître que la première éducation de l'enfance peut être une œuvre dure et difficile. « *Les longues années que j'ai consacrées aux enfants, avouait Mgr Dupanloup, ont été les plus douces, mais aussi les plus laborieuses de ma vie, et si mes cheveux sont devenus blancs avant l'âge, ça été au service de l'enfance* ».

DÉFAUTS DE L'ENFANT

Elle est souvent dure la vie de celui qui se consacre à l'éducation des enfants. A leur étourderie, leur inconstance, leur légèreté, à leurs défauts particuliers s'ajoutent parfois des misères de toute sorte, quand ce ne sont pas les tristes tares qui ôtent à l'enfant le charme naturel de son âge et la fraîcheur de son innocence surnaturelle. Beaucoup d'enfants ont déjà tout vu, tout entendu, peut-être même tout subi et tout fait ; d'autres ont grandi sans avoir jamais entendu parler de Dieu, de la Sainte

Vierge, des anges, des saints, de leur âme et de sa destinée immortelle, et ils n'écoutent qu'avec indifférence ce qu'on essaye de leur expliquer des vérités de la foi.

Même les enfants chrétiens imposent à leurs parents un continuel exercice de patience par leurs petits défauts, leurs manières, leurs questions continuelles, leurs querelles, leur vivacité et leur tapage. Le bon éducateur n'en doit pas moins poursuivre son œuvre avec ferveur et calme, en évitant toute manifestation de fatigue ou d'impatience, qui, en un instant, pourrait compromettre les résultats péniblement acquis durant des semaines et des mois de travail, troubler ou même détruire la confiance de l'enfant. Et à la fin, quand tout est allé au mieux et que commence à poindre le bourgeon qui promet la fleur et le fruit, le maître doit passer ses élèves à d'autres mains et recommencer avec d'autres enfants.

OEUVRE DIFFICILE

Au surplus, l'œuvre du maître est difficile. Elle exige, même pour l'éducation des petits, des connaissances spéciales et de l'expérience. Elle exige des études et des exercices pratiques, l'entraide entre collègues, une formation laborieuse et une pleine maîtrise de soi.

Mais alors, comment expliquer que malgré les tribulations et les épines inséparables de la profession d'instituteur, malgré la préparation qu'elle exige et les difficultés qu'elle apporte, tant de candidats aspirent à l'embrasser ? Trois motifs principaux peuvent les y porter : *l'inclination, l'intérêt, l'idéal.*

a) L'INCLINATION.

On comprend aisément la passion pour l'enseignement dans les lycées, les universités et même les gymnases. Le professeur éprouve une joie intime à voir s'éveiller sous son influence de jeunes intelligences et de jeunes cœurs à leur communiquer sa pensée, ses convictions, ses sentiments, à guider la jeunesse vers une carrière haute ou modeste, mais toujours utile et honnête. Noble jouissance qui compense largement les ennuis, les fatigues, les désillusions qui ne sauraient lui manquer.

Mais les petits enfants ! A distance, avant d'en avoir fait une expérience personnelle, on se sent facilement une inclination quasi paternelle ou maternelle pour eux. Mais si elle n'est pas soutenue par un autre mobile, elle cède fréquemment la place

à la répugnance. Ils sont pourtant nombreux les instituteurs chez qui cette inclination persévère et croît à mesure que se prolonge l'expérience et que se multiplient les peines et les sacrifices ; c'est qu'alors cette inclination n'agit plus seule, à la manière d'un mouvement pour ainsi dire instinctif, mais se maintient et s'affermi par un des deux autres motifs : l'intérêt ou l'idéal.

b) L'INTÉRÊT.

L'intérêt, l'intérêt matériel : gardons-nous d'un mépris et d'un blâme trop hâtifs ! L'instituteur est un homme, il doit vivre, et partant recevoir pour son travail un juste et honnête salaire qui lui permette de pourvoir à son entretien et à celui de sa famille ; mais ce salaire ne représente pour lui qu'un dédommagement, il n'enseigne pas par intérêt, mais par amour. L'idéal est la force qui le meut et le guide. Bien plus : face à la nécessité de vivre, un jeune homme (ou une jeune fille) songe à trouver les moyens d'assurer son avenir et de soutenir ses parents ; entre les différents états de vie, il choisit celui dont il a le mieux compris la noblesse et l'utilité ; le besoin du pain quotidien peut d'abord avoir dominé sa pensée, mais un sentiment supérieur a inspiré son choix : sentiment qui le rend digne de respect et d'estime. Celui qui, au contraire, ne verrait dans l'enseignement qu'un métier à quitter dès qu'il s'en présente un autre plus lucratif, celui-là ne serait qu'un pauvre mercenaire qui travaille sans amour ni joie, un peu comme un forçat qui traîne sa chaîne avec l'idée fixe de l'évasion.

c) L'IDÉAL.

Le vrai motif pour choisir la carrière de l'enseignement élémentaire ne peut donc être qu'un puissant idéal. Lui seul peut faire acquérir et pratiquer un art qui, selon la fameuse maxime de saint Jean Chrysostome, surpasse en excellence tous les autres. Cet idéal inspire et anime tous les instituteurs et toutes les institutrices qui remplissent leur office avec ardeur et efficacité.

Mais quel idéal ? Il y a certains hommes et certaines femmes qui profanent leurs dons, leur intelligence, leur instinct paternel et maternel, au service de l'impiété, de la haine religieuse, civile et sociale. Mais s'ils consacrent à une si coupable entreprise les années de leur jeunesse et de leur maturité, s'ils assument à cette fin les obligations de l'enseignement, en sacrifiant leur repos,

leurs intérêts et leur conscience, d'autres hommes et d'autres femmes, enflammés par un idéal plus sain, avides de conformer leur œuvre aux principes de l'Évangile, se sentent l'irrésistible vocation de préserver les enfants du mal pour les donner à Dieu, de supporter des fatigues et des ennuis pour en faire de bons serviteurs du Christ, de l'Église et de la société.

Idéal splendide, amour puisé à la source inépuisable du Cœur divin qui inspire les maîtres chrétiens et donne à l'austérité de leur travail une douceur ineffable.

L'enfant est l'avenir : avenir menaçant ou plein de promesses, lorsque étourdi, il va par les rues, portant en soi, sans le savoir, les germes de toutes les vertus et de tous les vices, beaucoup de passants se demandent : « *Quis, putas, puer iste erit?* » « *Que deviendra un jour cet enfant?* » Le maître se pose la même question anxieuse : que deviendra l'enfant, pour soi, pour la société, pour l'Église ? Cette question lui est devenue un tourment et le maître a enfermé cet enfant, tous les enfants, dans son cœur, et il a pris la ferme résolution d'en faire des chrétiens.

NÉCESSITÉ DE L'UNION

Mais alors un sentiment, non pas de découragement, mais d'épouvante, a envahi son âme : le maître s'est senti inégal à l'immensité de sa tâche. C'est l'union qui fait la force morale. Qu'on se représente l'état d'un instituteur, d'une institutrice qui, perdus dans leur isolement, ne rencontrent dans leur entourage aucun soutien, aucune compréhension, parfois même aucune sympathie, et l'on appréciera l'utilité de l'union des maîtres.

L'Association italienne des instituteurs catholiques a pour but de donner à ses membres une parfaite formation et de leur procurer les moyens d'accomplir le mieux possible leur pénible mais grande et noble mission.

Ce qui importe dans cette formation, ce sont moins les connaissances et les méthodes que l'esprit. Quiconque veut faire triompher une cause, bonne ou mauvaise, vitale ou futile, sait qu'il doit communiquer son esprit à tous ses partisans. Le progrès de la formation personnelle, intime, mais aussi complète que possible, tel est le premier but de l'Association.

SAINTEté DU MAÎTRE

L'éducation ne peut être vraiment saine et féconde si elle s'enferme dans le domaine de la simple honnêteté naturelle : l'idéal du maître sera donc surnaturel. Il s'ensuit que sa vie privée tout comme son activité professionnelle, doit être surnaturelle dans toute sa plénitude, pour qu'il puisse communiquer sa foi aux âmes qui lui sont confiées. Exquise beauté de la profession d'instituteurs, d'institutrices, qui, dès le matin, se sont remplis de Dieu par la prière, la méditation, qui se sont nourris de la chair de l'Agneau immaculé et qui s'en vont ainsi, ardents et rayonnants, prendre en main les intelligences et les cœurs des petits baptisés, auxquels ils communiquent paternellement, maternellement, leurs richesses spirituelles !

COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

La formation de l'instituteur doit être complète. Il est donc opportun, voire indispensable, pédagogique, précisément parce qu'ils tendent à la perfection dans l'ordre surnaturel, que leur compétence soit éminente et suréminente, et que dans l'évolution incessante des idées et des institutions ils se tiennent toujours à la page.

Il y a plus. Les instituteurs doivent exiger leur place au soleil et les moyens de s'y maintenir ; ils doivent défendre, soutenir, revendiquer leurs droits de maîtres catholiques et la possibilité de remplir leurs obligations. Individuellement ils ne peuvent atteindre ces buts, c'est évident ; ils doivent donc agir par le moyen de leur Association.

Cette société vise enfin à assurer aux instituteurs et aux institutrices des conditions de vie conformes aux besoins et à la dignité de leurs fonctions. Plus d'une fois déjà le Souverain Pontife a parlé du Syndicat unique, auquel, en Italie, ont adhéré les catholiques, et des conditions de leur appartenance à cette institution. Membres du Syndicat, les catholiques ne se contenteront pas de se laisser porter passivement par le courant qui de nos jours conglomère toute activité professionnelle et sociale. Ils ont le devoir d'acquérir la compétence professionnelle, qui, dans le Syndicat, leur permet de dire une juste parole dans toutes les questions, de faire valoir leur influence pour la défense

des principes religieux et moraux, de collaborer loyalement avec leurs collègues en tout ce qui est bon, et, sur les autres points, de les amener à une compréhension plus chrétienne de la vocation de maître non moins que des intérêts communs de leur classe.

Cité du Vatican

PIE XII, Pape.

COMPTE RENDU

COURTOIS, ABBÉ G., *L'Art d'être chef*. Montréal, Granger Frères, 1946. 219pp. 19cm. \$ 1.00, par la poste, \$ 1.10.

Voici un petit livre qui mérite d'être lu, relu et médité par tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, sont constitués en autorité et veulent être de véritables chefs. Ils y trouveront de beaux renseignements sur la mission du chef, ses qualités et la façon de bien remplir cette charge. Si les vrais chefs sont si rares, c'est que peu connaissent les qualités, la mission et le rôle du chef. L'abbé Courtois expose les grands principes et illustre son enseignement par l'exemple et la pratique des grands chefs français. La troisième partie, concernant la pratique du métier de chef, constitue un beau commentaire psychologique au traité des supérieurs.

MARC, CHANOINE P., *L'Ascension de votre âme*. Montréal, Granger Frères, 1946. 315pp. 19cm. \$ 1.25, par la poste \$ 1.35.

Les livres du chanoine Marc révèlent toujours une âme d'apôtre qui profite de tout pour instruire et rapprocher les âmes du Christ. Dans ces entretiens sur *L'Ascension de votre âme*, il fait de pieuses considérations sur la vie chrétienne en se servant comme point de départ d'un texte ou d'une scène évangélique, d'un fait d'expérience ou d'un simple événement de la vie courante. Il nous apprend par là à marcher constamment en la présence de Dieu qui gouverne le monde par sa divine providence.

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

NÉCROLOGIE

R.P. Benoit Bourbonnière, O.P. — R.P. Léopold Gratton, O.M.I. — R.F. Georges Boucher, C.S.V. — RR.SS. Elphège-Marie, M.-Catherine-de-Chênes, Marie-Édith, Marie-Richard, Marie-Flore, M.-Omer-de-la-Croix, M.-Élisabeth-de-l'Eucharistie et M.-Claude-du-Sacré-Cœur, SS. NN. de J. et M. — RR.SS. Marie-de-Sainte-Octavie et Marie-de-Saint-Symphorien, C.S.C. — RR.SS. Blanche-Thérèse et Rita-des-Anges, F.C.S.P. — RR.SS. Marie-Sainte-Jeanne-de-Chantel, Marie-du-Saint-Esprit et Marie-du-Saint-Rosaire, P.M. — RR.SS. Marie-de-Saint-Pierre-d'Alcantara et Marie-de-Sainte-Honorine, B.P. — RR.SS. Saint-François-de-Sales et Anne-du-Sauveur, A.S.V. — RR.SS. Marie-Immaculée et Saint-André, S.J.M. — RR.SS. Marhilde Davignon et Yvonne Boucher, S.G. S.-H. — RR.SS. Saint-Charles-de-Rome et Saint-François-Girolamo, C.N.D. — R.S. Saint-Edmond, O.S.A. — R.S. Marie-de-la-Victoire, O.S.U. — R.S. Sainte-Jeanne-de-Rouen, P.S.S.F.

Les Rédemptoristes, C.S.S.R.

Origine :

Au commencement du 18^e siècle, un jeune gentilhomme napolitain disait adieu à toutes les espérances humaines que son nom et ses talents lui faisaient entrevoir. Il s'appelait Alphonse de Liguori. Devenu prêtre, il fuit de nouveau les honneurs en renonçant à l'archevêché de Salerne. Il ne veut pas non plus se fixer à Naples où des centaines de prêtres travaillent déjà au salut des âmes. Son cœur s'est ému de pitié pour un grand nombre d'habitants de la campagne de Naples privés de tous les secours religieux. C'est pour eux qu'en 1732 il fonde sa congrégation. Le saint fit une prédiction qui est bien en voie de se réaliser : « N'en doutez pas, dit-il, la Congrégation se soutiendra jusqu'à la fin du monde, car elle n'est pas mon œuvre, mais l'œuvre de Dieu. Durant ma vie elle végétera dans l'obscurité et l'humiliation, mais après ma mort, elle déploiera ses ailes, et s'étendra surtout dans les pays du Nord. »

But :

La Congrégation du Très Saint Rédempteur n'a d'autre fin que de réunir des prêtres qui, vivant en communauté, s'appliquent soigneusement à imiter les vertus et les exemples de Jésus-Christ Rédempteur, et se dévouent à annoncer aux pauvres la parole de Dieu.

Les Rédemptoristes continuent sur la terre, dans la mesure de leurs forces, le grand œuvre de la rédemption, par le moyen des missions, des retraites et autres travaux de ce genre.

Les missions sont de véritables batailles spirituelles durant lesquelles un feu roulant de prédications répétées plusieurs fois le jour, vient frapper les pécheurs et les amène en foule, blessés par la grâce, au tribunal de la pénitence.

Les Rédemptoristes sont missionnaires et ils ne sont que cela. Tout ce qu'ils disent en chaire, les œuvres qu'ils cultivent, tout doit rappeler la mission, c'est-à-dire la guerre, la grande guerre au péché. Ils prêchent l'Évangile, mais dans l'Évangile, ils s'appliquent à distribuer à tous ce qu'on pourrait appeler la

portion populaire : le salut éternel, le paradis, la mort, le jugement, l'enfer, les sacrements, la grâce, la prière, l'amour de Dieu, la dévotion à la Sainte Vierge, etc...

La simplicité évangélique reste l'idéal du Rédemptoriste. Il y a, au livre de ses règles, des menaces terribles à l'adresse de ceux qui tenteraient d'énerver la force de la parole divine par des émollients d'une éloquence mondaine. Le Rédemptoriste doit s'efforcer de produire la parole du Christ dans son originale beauté et lui garder son timbre particulier : terrible quand elle exhale ses divines colères, caressante pour exprimer ses miséricordes, enthousiaste pour chanter ses amours.

Vie intime :

Le Rédemptoriste missionnaire est avant tout religieux, et jusqu'à un certain point il est moine. Tout entier au prochain quand il est sur la brèche, il devient chartreux quand il rentre au couvent. Alors, l'amour de la cellule doit égaler chez lui les ardeurs de l'apôtre. D'abord au lieu de l'unique oraison d'une heure qui se pratique dans la plupart des ordres actifs, la Règle établit trois oraisons d'une demi-heure chacune. La journée est par là divisée en trois étapes. Trois fois, l'âme voyageuse suspend sa marche au désert de la vie pour adorer, du seuil de sa tente, le Dieu qui est à la fois le guide et le terme de son pèlerinage. D'autres prières, lesquelles, jointes au bréviaire récité en commun, le retiennent près de six heures par jour, achèvent de donner à sa vie un cachet profondément religieux.

Toutes nos traditions domestiques : pénitences, exercices de dévotion concourent au même but. Si le Rédemptoriste vit selon sa règle, il est par le fait même le contemplateur assidu de la Passion du Sauveur, l'ami intime du Très Saint Sacrement, l'imitateur du Rédempteur — et je ne puis omettre ce trait qui nous est caractéristique, — il est tout entier à la Sainte Vierge.

Ajoutez à cela une vie commune des plus strictes. Non seulement nous ne possédons rien en propre, mais nous ne pouvons pas même user librement des quelques heures de relâche qui durant la journée échappent à la prière et à l'étude. En effet, nos récréations sont communes, elles se prennent ensemble. Et, comme toute espèce de jeu nous est interdite, nous n'avons d'autre refuge que le plaisir d'une conversation intime à laquelle tous participent.

Expansion :

Il y a aujourd'hui près de 7 000 Rédemptoristes répandus dans presque toute l'Europe, les deux Amériques et dans certaines contrées de l'Afrique et de l'Orient. Ils sont arrivés à Québec en 1874, puis à Ste-Anne-de-Beaupré en 1878. Les premiers à s'établir au Canada vinrent d'abord des États-Unis. Comme ils ne connaissaient pas suffisamment la langue française, ils appelèrent les Pères de Belgique à leur secours pour prendre la direction du pèlerinage de Ste-Anne-de-Beaupré. Actuellement les Rédemptoristes ont deux provinces au Canada, celles de Ste-Anne-de-Beaupré et de Toronto, et deux vice-provinces, celle d'Edmonton et de Yorkton, cette dernière est ukrainienne.

La province canadienne-française de Ste-Anne-de-Beaupré compte 132 prêtres, 45 clercs étudiants et 73 frères laïcs. Nous avons en tout neuf maisons qui toutes s'occupent d'abord de l'œuvre des missions et des retraites. Le monastère de Ste-Anne-de-Beaupré, en outre du pèlerinage national, abrite sous ses ailes notre juvénat où nous avons près de 140 aspirants. La maison du noviciat est située à Sherbrooke. Au même endroit se trouve notre villa des retraites fermées. Nos clercs poursuivent leurs études philosophiques et théologiques, pendant sept années, à Aylmer. Les autres monastères se trouvent respectivement à Montréal, à Ottawa, à Devonshire (Ontario-Nord), à Escourt (Témiscouata), à Desbiens (Lac St-Jean), à Ste-Anne-des-Chênes (Manitoba).

En 1925, un premier groupe de Pères canadiens allaient jeter les bases d'une fondation dans la lointaine Indochine, qui est devenue depuis une vice-province très florissante, avec de nombreux sujets indigènes. L'organisation en est complète : juvénat, noviciat et studendat, tout fonctionne effectivement déjà depuis plusieurs années. En 1946, la vice-province indochinoise comptait quatre maisons, 59 prêtres, 13 clercs étudiants 36 frères laïcs, 6 novices et 130 juvénistes.

Tout récemment encore les deux supérieurs provinciaux canadiens, acquiesçant à la demande du Pape, ont accepté d'envoyer de leurs missionnaires au Japon.

Les fruits :

On connaît l'arbre à ses fruits. Les fruits qu'on vient chercher sur les rameaux d'un ordre religieux sont les saints. Un

rédemptoriste n'aborde pas ce sujet sans fierté. Car, pour humble et petit que soit notre Institut, il se réclame d'abord d'un nom qui ne le cède à aucun des fondateurs d'ordre, sous le triple aspect de la science, de la vertu et des services rendus. Est-il besoin de nommer ici saint Alphonse de Liguori ?

Que dire ensuite de l'incomparable thaumaturge, saint Gérard Magella ? Si déjà la haute situation de saint Alphonse nous met parmi le religieux en si noble rang, on peut dire aussi que saint Gérard, avec sa vie faite de merveilles à peu près inouïes dans l'histoire des saints modernes, vaut à notre jeune congrégation un surcroît de gloire qui diminue la distance entre nous et les grands saints du Moyen Age.

Saint Clément-Marie Hofbauer mérite plus qu'une simple mention. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir implanté notre congrégation en dehors de l'Italie et de lui avoir imprimé ce vigoureux élan qui ne s'est jamais ralenti. Son successeur immédiat ne fut autre qu'un saint, le Vénérable Père Passerat. Vinrent ensuite des hommes formés à l'école du Vénérable et tous des religieux de première valeur : le Cardinal Deschamps, Primat de Belgique, le T.R.P. Desurmont, le T.R.P. Mauron et le Cardinal Van Rossum, pour ne citer que les plus illustres. Enfin il faudrait dépasser les limites marquées à cet article si l'on voulait parler de cette pléiade de nos Vénérables. Plus de vingt causes de béatification se poursuivent en cour de Rome. Qu'il suffise de nommer les plus près de nous : Mgr Népomucène Neuman, premier évêque de Philadelphie et le bon Père Alfred Pampalon mort en odeur de sainteté, ici, à Ste-Anne-de-Beaupré A Dieu honneur et gloire !

Sainte-Anne de Beaupré.

DENIS BENOÎT, C.S.S.R.

Traduction de l'Écriture Sainte en chinois

Jusqu'ici, seuls les Évangiles avaient été l'objet d'une traduction vraiment critique en langue chinoise. Actuellement, une édition entière de la Bible à l'usage des Chinois est en voie de réalisation ; le premier volume a paru en octobre à Pékin ; il est le fruit des travaux d'un franciscain italien, le P. Allegra, assisté de quatre religieux chinois.

L'édition entière comprendra sept volumes : cinq pour l'ancien Testament, deux pour le Nouveau Testament ; on escompte l'avoir terminée en trois ans. SCNM.

Grâce sanctifiante et méthode inductive

Qu'en est-il maintenant du procédé que nous venons de décrire, au double point de vue pédagogique et doctrinal ?¹

a) Au point de vue *pédagogique*. — Deux faits nous semblent de nature à déterminer de la plus ou moins grande valeur pédagogique d'un procédé : le rendement obtenu, savoir, la dose plus ou moins forte de doctrine dont il assure l'acquisition de la part du sujet à qui elle est enseignée ; puis, sa plus ou moins psychologique adaptation à la nature des facultés réceptives, et à leur façon de recevoir, de ce même sujet.

Or, il semble bien que le procédé proposé ici explique *tout* ce qu'il est possible d'expliquer sur la grâce ; bien plus, il fait porter cette explication surtout sur ce qu'elle comporte de plus important, sur l'aspect de la grâce qui explique tous les autres et sans la compréhension duquel les autres ne peuvent être expliqués et compris qu'à moitié ; il en explique plus en tout cas que tous les autres procédés exposés auparavant.

D'autre part, il semble bien que l'adaptation que comporte ce procédé aux facultés réceptives du sujet auquel l'explication s'adresse, et à leur façon de recevoir (comprendre), est éminemment psychologique. L'évolution, le progrès des connaissances psychologiques, nous le savons, a imprimé à la pédagogie de notre temps cette tendance à utiliser les moyens les plus dynamiques, les plus vivants, les plus capables par conséquent d'émouvoir les facultés réceptives du sujet à qui s'adresse l'enseignement, les plus en mesure d'*activer* — de rendre *actives* — ces mêmes facultés. Elle a compris que l'enfant n'est pas un « intellectuel désincarné » (Mgr Yelle), un « phonographe doué accidentellement de raison » (idem), mais bien un être en formation, en évolution, dont « l'intelligence s'apparente beaucoup à ses poches d'habit, bourrées de toutes sortes de choses, dont les seules relations mutuelles consistent en ce qu'elles se trouvent à côté les unes des autres, dans ses poches... », McCARTHY, s. j., *Training the adolescent*. Elle a compris ce grand principe de saint Thomas, que l'œuvre du maître, comme celle du médecin, consiste, non pas à remplir un bocal quelconque au moyen d'un boyau d'aqueduc, mais à « prêter son concours » au sujet à

1. Voir VCR 5(1946) 33.

qui il enseigne, afin de mettre en œuvre ce « principe intérieur (activité personnelle) » qui est en lui et d'activer cette « lumière intérieure de l'intelligence qui est la cause principale de la science », *De Magistro*.

Or, qu'y a-t-il de plus vivant, de plus dynamique, de plus capable d'émouvoir les facultés de connaissance de l'enfant, d'*attirer son attention* et d'*exciter son intérêt* que cette description des étapes que comporte l'évolution génétique de la grâce dans l'âme ? Bien conduite en effet, cette description devient un vrai conte, une vraie histoire, qui ne le cède en rien aux histoires d'aventure et aux contes de fées : voici un voyageur en détresse, pauvre, faible et impuissant par lui-même, dont le chemin à parcourir est long, et pénible, et côtoie constamment l'abîme ; il reconnaît le tragique de sa situation et appelle au secours ; se présente alors un guide, qui lui propose de partager avec lui, non seulement sa richesse, sa force et sa science, mais sa vie même, bref, qui s'identifie avec lui, en fait un autre lui-même et le rend ainsi capable à la fois d'affronter courageusement, gaie-ment, victorieusement, tous les obstacles et d'avancer en plus à grands pas, de parfaire rapidement son voyage et d'arriver sûrement au terme...

Qu'y a-t-il, en tout ce procédé, sinon de la vie, de la vie, de la vie : s'il est vrai que « *vita est in motu* ». Et les exemples de ce genre ne manquent pas, dans le milieu même de l'enfant quel qu'il soit et où qu'il vive. D'autant que, ces exemples tirés du milieu de l'enfant, l'Évangile — nous le rappellerons bientôt — nous offre une abondante mine pour les enrichir, les embellir, les sublimer, les spiritualiser, les surnaturaliser, les diviniser.

Procédé éminemment pédagogique, donc, qui consiste à à plein, et constamment, « la faculté maîtresse et la plus haute forme de développement intellectuel » de l'enfant : l'imagination (Riboulet, « *Psychologie appliquée à l'éducation* »), tout en comportant un rendement maximum, la compréhension de tout ce qu'il y a de compréhensible touchant la nature de la grâce sanctifiante et le comment de son action merveilleuse.

b) Quant *au point de vue doctrinal*, il semble bien sauvegardé lui aussi, mieux même qu'en n'importe quel autre procédé.

Nous venons en effet de souligner que son usage assure la compréhension de tout ce que comporte de compréhensible la nature de la grâce sanctifiante et le comment de son action.

Qu'il nous suffise ici de démontrer que, en plus d'être éminemment pédagogique, il est en même temps strictement théologique et foncièrement évangélique.

Strictement théologique, disons-nous. Si l'on consulte le Catéchisme du Concile de Trente, nous y découvrons que, ce qu'il dit de la grâce, il l'intercale dans le chapitre où il traite du Saint-Esprit et de sa mission dans les âmes :

Q. — Qu'entend-on par ces mots : Je crois au Saint-Esprit ?

R. — On n'entend pas seulement que Dieu est esprit, comme le sont les anges, les âmes, etc. : mais on entend encore qu'il y a une troisième personne de la Sainte Trinité à qui on donne le nom de Saint-Esprit, parce que c'est elle *qui donne la vie spirituelle* et toutes les saintes inspirations qui nous aident à faire le bien.

Dans sa 17^e homélie, saint Grégoire le Grand s'exprime dans le sens du procédé que nous venons de proposer : « *Praedicatores suos Dominus sequitur ; quia praedicatio praevenit, et tunc ad mentis nostrae habitaculum Dominus venit, quando verba exhortationis praecurrunt, atque per hoc veritas in mente suscipitur...* »

Saint Thomas, à son tour, pour déterminer la nature prédicamentale de la grâce, établit un parallèle entre les créatures dont la fin est purement naturelle et celles qu'il destine à une fin surnaturelle ; après quoi il conclut : « *Multo igitur magis, illis quos movet ad consequendum bonum supernaturale aeternum, infundit aliquas formas... secundum quas suaviter et prompte ab ipso moveantur ad bonum...* » etc., I-II, 110, . Où l'on voit que cette détermination de la nature de la grâce sanctifiante implique nécessairement l'idée d'action, de mouvement, de contact, de présence, d'union, de vie... La raison en est simple : les mots *grâce*, *vie surnaturelle*, comportent des réalités corrélatives, inexplicables l'une sans l'autre.

Monsabré enfin, ce maître de la vulgarisation (simple manière de dire) de la théologie en faveur des foules, n'a trouvé rien de mieux que d'inituler ainsi la conférence (xviii, Carême 1875) où il traite de la nécessité et de la nature de la grâce sanctifiante : « *La vie divine dans l'homme* ».

Monsabré insiste d'abord sur la nécessité de la grâce ; voyons comment il le fait : « Pour agir divinement, dit-il, il

ne suffit pas, selon la haute et forte doctrine de saint Denis, d'un secours qui passe, il faut une naissance divine, une existence divine, un état divin d'où procède une opération divine. Il faut que *nous soyons unis à Dieu* d'une manière intime... Il faut que *nous portions la vie de Dieu en nous*... Il faut que *cette vie soit dans notre être*... » Etc.

Ce n'est qu'après des pages et des pages d'explication sur la vie divine communiquée à l'âme et la nécessité de cette communication que ce grand orateur en vient au mot : « *Il est temps, dit-il, d'appeler les choses par leur nom. La communication de la vie de Dieu à la créature, c'est la grâce, c'est-à-dire, comme le mot l'indique, un don tellement gratuit*... » Etc.

Puis, l'orateur sacré décrit la genèse de la grâce : « Ce don... c'est, selon l'expression de saint Augustin, la présence même de sa (Dieu) majesté... Vous me direz : Dieu est présent partout... Je crois que Dieu veut davantage, je le crois parce qu'il me l'a dit : Nous *viendrons* et nous ferons notre *demeure* en lui... C'est une *vie nouvelle* qu'il crée par *son efficace présence*... Dieu *demeure donc en nous par la grâce*... C'est pourquoi, lorsque Dieu me dit : Je viendrai et je ferai en toi ma demeure, j'entends qu'il *transforme d'abord* l'essence même de mon âme, et que de là il rayonne dans toutes mes puissances... »

Une fois terminée cette description génétique, Monsabrè avoue son impuissance à pousser plus loin « la poursuite de cette entité mystérieuse dans les abîmes de l'âme humaine... » Va-t-il toutefois se résigner, à la suite des théologiens, « à se contenter des généralités qui conviennent le mieux à ce don ineffable » ? Non, laisse-t-il entendre sans le dire ; le sujet auquel il s'adresse exige davantage : « C'est trop peu de chose, Messieurs, reprend-il, il vaut mieux *s'en tenir au langage de l'Écriture* et écouter les sublimes interprétations des *Saints Pères* qui, *laissant de côté l'entité*, c'est-à-dire la manière dont Dieu se donne pour ne considérer que le *terme*, c'est-à-dire *Dieu communiqué et uni à l'homme*, ont chanté sous maintes figures la beauté et l'excellence de la grâce.

« La grâce ! *c'est Dieu qui vient à nous*, comme le feu vient au fer qu'il échauffe, pénètre, embrase et rend semblable à lui.

« La grâce ! *c'est Dieu qui entre en nous*, comme la lumière entre dans les corps diaphanes auxquels elle communique ses propriétés.

« La grâce ! *c'est Dieu qui s'insinue en nous*, comme le parfum dans la substance du vase où on l'a déposé.

« La grâce ! *c'est Dieu qui imprime en nous sa ressemblance*, comme le cachet imprime sa ressemblance dans la cire qu'il presse, ou, mieux encore, comme l'homme imprime le caractère de ses idées aux matières qu'il façonne ; avec cette différence pourtant que le caractère divin qui nous est communiqué *est vivant et fait de nous les images vivantes* de la substance même de Dieu.

« La grâce ! *c'est Dieu donnant à notre âme une forme divine. Dieu vie de l'âme, comme l'âme est vie de la chair.*

« Enfin la grâce ! *c'est la Trinité en nous...* Le Père nous engendre... Le Verbe nous épouse... L'Esprit-Saint nous donne l'onction de sa personne...

« *Tel est le fond du mystère, messieurs...* » La description génétique de la grâce sanctifiante est terminée : énumérées, les étapes de son évolution et chantée, la sublimité de son terme.

Monsabré passe alors à la description dynamique de la grâce : « *En voici l'épanouissement*, dit-il. Participants de la nature et de la vie de Dieu, *nous opérons divinement...* Pensées, désirs, actions, tout prend en nous comme des proportions infinies... Voyez cet arbre couvert de fleurs blanches comme la neige... Vain espoir, les fleurs trompeuses n'ont produit que des baies âcres et sauvages... Concentrez dans l'œil d'une greffe toute la sève qui monte des racines au sommet et attendez... La greffe s'assimile les généreux effluves qui s'élancent vers elle... Image frappante de la transformation de nos œuvres par la grâce... *État sublime*, messieurs, dont vous n'avez peut-être jamais su apprécier les sublimes conséquences. Écoutez et soyez stupéfaits... » N'est-ce pas là la parabole de la vigne ?

Et c'est ainsi que, sans diminuer le moins du monde la dose doctrinale, Monsabré contourne la difficulté pour arriver au but, le dépasser. Et qui dira que toute cette exposition du célèbre orateur de Notre-Dame n'est pas théologique ?

Quant à l'ordre selon lequel les choses se passent, il ne s'attarde pas à le déterminer : « S'il nous est possible, explique-t-il, de *connaître et d'énumérer les opérations de la grâce dans la préparation de l'âme à la justification, il nous est impossible d'en décrire d'une manière exacte le procès...* Dans cette Pentecôte intime, l'Esprit-Saint survient en nous... Il répand en nos âmes la

vie divine et, *du même coup*, le libre arbitre se retourne vers Dieu... L'œuvre est accomplie, la nature est sanctifiée par la grâce, c'est-à-dire que Dieu lui a donné une forme divine, et qu'il est devenu la vie de l'âme... » Et il se contente de référer en note à la distinction de saint Thomas entre l'ordre ontologique et l'ordre chronologique selon lesquels tout se passe, (XXIV^e Conf., Car. 1876, cf. S. Thomas, *Somme*, I-II, 113, 8.)

Inutile d'ajouter que Monsabré ne s'amuse pas à rechercher si la grâce sanctifiante est bien une substance ou une qualité : « Laissons de côté, dit-il, cette difficulté qui n'intéresse pas la foi... Quand nous aurons compris tous les termes de cette définition, nous verrons assez clair au mystère de notre âme pour ne nous inquiéter plus de vaines subtilités. » (XVIII^e Conf., Car. 1875.)

Personne n'osera prétendre que tout cela ne soit pas suffisamment théologique et doctrinal pour des enfants de sept et douze ans. Il manque des mots, certes, mais par contre toute la chose y est ; et ici c'est presque uniquement ce qui compte.

Que les manuels scolaires de théologie soient obligés, en raison de leur nature même, d'adopter un procédé didactique, déductif, élaboré, allant de la notion étymologique du mot à la démonstration syllogistique de la chose, cela se comprend ; mais, qu'il doive en être ainsi du manuel expliqué de catéchisme, personne n'entreprendra de le soutenir : chacun son rôle, et donc chacun sa manière de procéder...

D'ailleurs, il semble bien que le catéchisme doit viser à combiner à la fois la théologie pure — spéculative — et la théologie ascétique : soit, viser à donner un exposé à la fois théorique et pratique de la doctrine chrétienne... Or, qu'en est-il de la théologie ascétique ? Que l'on veuille bien consulter le manuel — devenu classique, et scolaire — de Tanquerey ; on y retrouvera substantiellement le procédé préconisé ici : *Genèse* de la grâce décrite dans un chapitre consacré au « Rôle de Dieu dans la vie chrétienne », dans lequel il parle surtout de l'habitation du Saint-Esprit et de la Sainte-Trinité en nous ; puis, les notions qui en découlent et les mots qui les expriment ; enfin, les explications complémentaires qui en sont comme les conclusions. (« Précis de théologie ascétique et mystique ».)

Nous verrons plus loin, du reste, que la phobie du verbalisme ne doit pas aller jusqu'au rejet pur et simple de tout mot quelque peu difficile ou abstrait. Non. Simplement, de même que l'explication a visé à être aussi concrète que possible, ainsi la formule qui la condensera devra à son tour se limiter à l'usage des seuls termes abstraits absolument nécessaires ; de plus, ces termes eux-mêmes, elle devra si possible les présenter d'une façon concrète. Rappelons-nous le principe fondamental concernant l'abstrait dans le mécanisme de la méthode inductive : utiliser le minimum de termes abstraits et, ces derniers, les présenter si possible d'une façon concrète.

Théologique donc, et éminemment théologique : tel paraît bien être le procédé inductif décrit plus haut. Mais encore, et surtout :

FONCIÈREMENT ÉVANGÉLIQUE : — Et c'est là ce qui importe par-dessus tout. « Il vaut mieux, répétons-nous à la suite de Monsabré, s'en tenir au langage de l'Écriture... »

Notons d'abord que ce terme *Évangélique* est pour plusieurs un trompe-l'œil. Lorsqu'on parle en effet de *méthode évangélique*, on a parfois en vue ce procédé qui consiste à puiser dans l'Évangile le matériel requis pour illustrer la doctrine à expliquer. Il n'y a certes pas à s'en formaliser outre mesure : les mots restent quelque chose de conventionnel ; il suffit de s'entendre... Quoiqu'il ne faille pas oublier cependant que leur formation reste soumise à certaines règles bien déterminées.

Le mot *évangélique*, pris dans son sens ordinaire, s'applique à ce qui est conforme à l'Évangile ; *méthode évangélique* signifie donc proprement la manière de procéder conforme à la manière de procéder de l'Évangile, et donc de Notre-Seigneur.

Cette détermination des deux sens — propre et impropre — du mot *évangélique* a toutefois peu de conséquence ici, puisque, dans un sens comme dans l'autre, il s'applique légitimement au procédé dont il s'agit.

Si, d'une part, nous avons en vue la manière selon laquelle Notre-Seigneur a procédé, lorsqu'il a voulu parler de la grâce, il nous faut admettre que le procédé inductif décrit ici est évangélique plus que tout autre. Notre-Seigneur ne s'est pas embarrassé de mots, lorsqu'il a voulu parler de la grâce, de sa nécessité, de son efficacité : « Il faut que vous naissiez de nouveau... (Joan.,

III, 5.) Nous viendrons en lui et nous établirons en lui notre demeure... (Joan., XIV, 23.) Le Fils de Dieu est venu sauver ce qui périssait... (Matt., XVIII, 11.) La volonté de mon Père est que je ressuscite tous ceux qu'il m'a donnés... (Joan., VI, 35.) Je prie... pour que tous soient *un... en nous...* (Joan., XVII, 21.) Etc., Etc.

Ce procédé n'est pas moins évangélique, si l'on y considère l'Évangile comme source où puiser des comparaisons et des paraboles explicatives... La Parabole de la *Vigne...* (Joan., XV, 4.) Comparaisons avec le grain de *sénevé*, le *trésor* enfoui, le *levain*, la *semence...* (Matt., XII.) *Exemples* de l'enfant prodigue (Luc, XV, 18), de la résurrection de Lazare (Joan., XI, 11), du dîner chez Zachée (Luc, XIX, 5), de la guérison du fils du centurion (Matt., VIII, 8) de la résurrection de la fille de Jaïre (Matt., IX, 18)... Etc.

En faut-il davantage pour démontrer que notre procédé inductif, sans jamais perdre de vue la dose doctrinale à infuser, vise constamment à s'adapter aux exigences de la doctrine à expliquer et du sujet auquel elle est expliquée ; bien plus, que cette adaptation à laquelle il s'astreint dans l'explication de la grâce sanctifiante ne diminue en rien la valeur théologique de la doctrine ; qu'elle est en tout conforme à ce qu'il y a de plus évangélique ?

C'est donc le procédé qui devrait se trouver dans tous les manuels expliqués de catéchisme... Nous comprenons volontiers que, si nos manuels expliqués procèdent autrement, c'est qu'ils ont à tenir compte du *petit manuel*, qui, en fait sinon en droit, devient forcément le point d'appui sur lequel pivote toute l'explication.

Il semble donc, alors, que les formules du petit manuel lui-même devraient être bâties selon le même principe, le même procédé : elles joueraient en effet alors leur rôle dans toute son étendue ; elles deviendraient vraiment un point de départ doctrinal et pédagogique pour le manuel expliqué, en même temps qu'elles en constitueraient le plus sûr point d'arrivée, le résumé le plus fidèle... Nous pourrions alors avoir quelque chose à peu près comme ceci :

NOTRE VIE SURNATURELLE

1. — Q. Avons-nous besoin de l'aide de Dieu pour croire le Credo et observer les commandements ?

R. Nous avons absolument besoin de l'aide de Dieu pour croire le Credo et observer les commandements.

2. — Q. Que fait Dieu pour nous aider à croire le Credo et à observer les commandements ?

R. Pour nous aider à croire le Credo et à observer les commandements, Dieu vient en notre âme, s'unit à elle, lui fait un don qui l'élève, la sanctifie et la rend capable de recevoir la vie divine.

3. — Q. Que fait Dieu, quand il vient dans notre âme ?

R. Quand il vient dans notre âme, Dieu habite en elle et nous fait ses enfants ; puis, il travaille avec nous, nous aide à comprendre notre devoir et à le faire.

4. — Q. Que deviennent nos actions, quand Dieu travaille avec nous ?

R. Quand Dieu travaille avec nous, nos actions deviennent divines et ont droit à une récompense divine.

5. — Q. Les trois personnes de la Sainte Trinité viennent-elles en nous ?

R. Les trois personnes de la Sainte Trinité viennent en nous, mais nous disons que c'est le Saint-Esprit, parce que c'est un effet de l'amour de Dieu pour nous.

6. — Q. Comment appelons-nous l'état d'une âme dans laquelle habite le Saint-Esprit ?

R. Nous appelons l'état d'une âme dans laquelle habite le Saint-Esprit un *état de grâce*.

7. P. Q. Le Saint-Esprit habite-t-il longtemps dans notre âme ?

R. Le Saint-Esprit habite dans notre âme tant que nous ne l'en chassons pas par le péché mortel.

Percé

LA GRÂCE

1. — Q. Comment appelons-nous le don du Saint-Esprit qui élève notre âme, la sanctifie et la rend capable de recevoir la vie divine ?

R. Nous appelons le don du Saint-Esprit qui élève notre âme, la sanctifie et la rend capable de recevoir la vie divine, la *grâce sanctifiante*.

2. — Q. Comment appelons-nous la grâce sanctifiante, pour montrer que le Saint-Esprit habite en nous ?

R. — Pour montrer que le Saint-Esprit habite en nous, nous appelons la grâce sanctifiante, la *grâce habituelle*.

3. — Q. Comment appelons-nous les secours que le Saint-Esprit nous donne dans nos actes ?

R. — Nous appelons les secours que le Saint-Esprit nous donne dans nos actes des *grâces actuelles*.

4. — Q. Comment appelons-nous les secours que le Saint-Esprit nous donne dans nos devoirs d'état ?

R. Nous appelons les secours que le Saint-Esprit nous donne dans nos devoirs d'état des *grâces d'état*.

5. — Q. Comment appelons-nous les secours que le Saint-Esprit nous donne dans chaque sacrement ?

R. Nous appelons les secours que le Saint-Esprit nous donne dans chaque sacrement des *grâces sacramentelles*.

6. — Q. Comment appelons-nous le secours spécial que le Saint-Esprit nous donne pour persévérer dans le bien ?

R. Nous appelons le secours spécial que le Saint-Esprit nous donne pour persévérer dans le bien la *grâce de persévérance*.

7. — Q. Sommes-nous libres d'accepter ou de refuser les grâces du Saint-Esprit ?

R. Nous sommes libres d'accepter ou de refuser les grâces du Saint-Esprit.

C.-E. ROY.

Le sens social et la psychologie expérimentale

(le 1 février 1947)

Cette série de conférences sur le sens social ne peut se terminer sans indiquer les rapports entre le sens social et la psychologie expérimentale. Avant de préciser quelques-unes de ces relations, commençons par chercher ce qu'il faut entendre par sens social.

Nous savons d'abord que l'homme est un être social. Cela ne signifie pas que l'homme, en venant au monde, est déjà social, mais que par sa nature même il est apte à devenir social. L'éducation doit donc développer ces tendances qui feront de lui un homme social. Nous comprendrons mieux la signification du sens social en voyant d'abord à quoi il s'oppose. Le sens social s'oppose à l'égoïsme, ce vice par lequel on rapporte tout à soi, on ne pense qu'à soi, on ne travaille que pour soi, en un mot ce vice par lequel on ne vit que pour soi. L'égoïsme est le grand mal des gens qui ne pensent qu'à leur puissance, à leur argent, à leur renommée, à leur bien-être. Ces gens sont prêts à ruiner d'autres personnes pour conserver leur propre fortune, à détruire la renommée des autres pour assurer leur propre réputation, à abuser du travail et de la santé des autres pour obtenir plus de bien-être dans leur vie. En un mot l'égoïsme est le grand mal de ceux qui ont oublié de développer en eux le sens social.

De façon plus directe, le sens social est une vertu qui nous permet de nous adapter harmonieusement aux différentes situations de notre vie en société. Il s'acquiert par une lutte continue contre l'égoïsme, par un effort pour pratiquer des actes de dévouement, de générosité, pour rendre service à ceux qui nous entourent. Le sens social fait penser aux autres en même temps qu'à soi.

Le rôle de la psychologie expérimentale dans le développement de ce sens social est considérable et même pratiquement indispensable. L'enfant n'est pas social par naissance, c'est un égo-centriste, disent les psychologues, un grand mot pour signifier que l'enfant est un égoïste. C'est naturel, étant données les conditions dans lesquelles il se trouve. En effet, l'enfant est un être impuissant, faible, incapable de pourvoir lui-même à ses propres besoins. A-t-il faim ? Il pleure, on le nourrit. A-t-il

froid dans son berceau ? Il pleure, on vient le couvrir. Est-il fatigué de rester couché ? Il pleure, on vient le prendre, le promener, le bercer. A-t-il poussé trop loin son hochet ? Il pleure, on vient lui donner son jouet. Dans cette situation, il est normal que l'enfant soit égoïste. Il croit que le monde existe pour satisfaire ses besoins.

La lutte contre cet égoïsme devra commencer très tôt, et c'est ici que les connaissances acquises par la psychologie expérimentale sont d'un secours précieux. Il ne faut pas d'abord lutter continuellement contre toutes les manifestations d'égoïsme de l'enfant, on en ferait un timide, un inférieur, un refoulé. Il ne faut pas non plus répondre sans cesse à tous les besoins de l'enfant, on en ferait un égoïste, un capricieux, un autoritaire. Il faut une juste mesure pour permettre à l'enfant d'acquiescer le sens social.

La psychologie expérimentale nous apprend que pour comprendre et éduquer un enfant il faut d'abord pénétrer dans sa petite personnalité, et non pas le juger du point de vue d'un adulte. Car un enfant n'est pas un adulte en miniature. Sans doute, tous deux, l'enfant et l'adulte, sont des personnes humaines, mais leur comportement est tout à fait différent. Les sentiments d'un enfant ne sont pas les sentiments en petit d'un adulte, les plaisirs d'un enfant ne sont pas les plaisirs en petit d'un adulte. Par conséquent juger un enfant du point de vue de l'adulte c'est se méprendre. Pour comprendre l'enfant, il faut pénétrer dans son âme pour y découvrir ses sentiments, ses émotions, sa vie mentale en un mot. L'enfant est dans une période de formation. Il développe ses muscles, ses membres, ses facultés mentales, sa curiosité, son imagination. Son intérêt va aux objets qui lui permettent d'exercer ses facultés à mesure qu'il les découvre. Or chez l'enfant, l'imagination tient la première place. On ne saurait trop appuyer sur sa puissance et sa vivacité. Ce qui, par conséquent, provoquera l'exercice de cette faculté, intéressera l'enfant parce qu'il y expérimentera une satisfaction. Le premier pas dans l'éducation du sens social de l'enfant c'est de connaître sa petite personnalité, différente de celle de l'adulte, puis de suivre l'évolution de sa vie mentale afin de pouvoir s'adapter à chacune des étapes de cette évolution.

La psychologie expérimentale nous rappelle cet autre principe pour nous aider à développer le sens social de l'enfant :

personne ne fait quelque chose qui soit contre son bien-être. Il nous faut donc chercher pourquoi l'enfant a agi de telle façon, il nous faut chercher les motifs de son activité, et c'est sur ces motifs qu'il faut travailler pour développer son sens social. L'enfant a sorti tout le linge du buffet, il a ouvert le robinet et l'eau coule dans la maison. Il n'a pas agi ainsi sans expérimenter une certaine satisfaction. C'est ce qu'il faut chercher d'abord avant de faire comprendre à l'enfant tout le dommage qu'il cause aux autres. Puis, lui faire comprendre qu'on doit sacrifier un plaisir personnel quand il cause un si grand tort aux autres.

Ces deux principes de psychologie expérimentale nous aideront à développer le sens social de l'enfant. Ils nous indiquent, le premier, comment s'approcher de l'enfant pour le comprendre, et le second, comment exercer une influence sur lui. Il s'agit maintenant de savoir quelles idées inculquer à l'enfant pour le rendre social. Il faut lui apprendre en premier lieu qu'il doit se mettre à la place des autres. C'est là un moyen efficace de développer le sens social. En effet, se mettre à la place des autres, c'est, en quelque sorte, se faire soi-même le juge de sa propre valeur sociale. Pierre s'amuse avec sa petite voiture devant son frère Paul qui le regarde avec des yeux d'envie. Quels seraient les désirs de Pierre s'il était à la place de son frère Paul ?

Habituer l'enfant à servir, voilà qui développe merveilleusement le sens social. A ce point de vue, le scoutisme est un moyen idéal. Toute la vie du scout est organisée vers le service. L'éducation scoute lui donne une attitude qui le rend toujours prêt à servir. Cette formation scoute est à la base des méthodes nouvelles en éducation où l'on appuie beaucoup plus sur la coopération que sur l'émulation.

Un troisième moyen que nous rappelle la psychologie expérimentale, c'est d'habituer les enfants à la reconnaissance. Reconnaître un service rendu, c'est savoir l'apprécier. Cette expérience du dévouement des autres porte à pratiquer le même dévouement quand l'occasion se présente.

Voilà quelques considérations sur le rôle que peut jouer la psychologie expérimentale dans le développement du sens social. La personne humaine parvenue à la maturité doit continuer de pratiquer cette vertu, autrement elle sera vite remplacée par le vice qu'elle a supplanté : l'égoïsme.

Le sens social est aussi une nécessité pour les adultes, car sans lui toute collaboration est impossible. La collaboration, en effet, exige que les membres d'un même groupe poursuivent le même but. Ces membres doivent travailler ensemble, se comprendre, s'entr'aider, pour faciliter la poursuite du but proposé. Si l'un d'eux, ou tous, sont dépourvus de sens social, c'est la lutte intérieure, des difficultés sans nombre, et l'échec final.

Pour prévenir ces troubles, la psychologie expérimentale fournit des moyens d'adaptation. C'est sur le plan de la collaboration qu'elle joue son rôle le plus important. Chaque personne, en effet, a son caractère particulier, et pour assurer la collaboration, il faut une entente entre ces personnes. Cette entente n'est possible que s'il y a adaptation aux différentes personnalités. Sans doute, l'intuition personnelle permettra de découvrir jusqu'à un certain point les traits des autres personnes et le bon sens indiquera certains moyens d'adaptation. Cependant dans ce problème, la psychologie expérimentale pourra jouer un rôle considérable. En effet, les études sur les traits de la personnalité portent sur des milliers et des milliers de personnes. Ces expériences scientifiques ont chance d'être beaucoup plus complètes que les expériences individuelles. Elles apportent une liste très détaillée des différents traits que manifeste l'infinie variété de la personne humaine. Ceux qui complètent leur formation par l'étude psychologique de la personnalité humaine peuvent plus facilement réaliser l'union harmonieuse qu'exige la collaboration, parce qu'ils connaissent davantage le caractère des personnes qui collaborent.

Le sens social bénéficie donc considérablement de l'apport fourni par la psychologie expérimentale. On s'adapte plus adéquatement quand on sait que les personnes avec qui l'on collabore sont portées à la soumission, qu'elles ont un désir de se soumettre passivement à une force externe, qu'elles acceptent volontiers le blâme ou la critique, qu'elles sont résignées, douces, humbles. Il en va autrement avec une personne qui est portée à la domination. Celle-ci a plutôt le désir de contrôler son milieu, d'influencer les autres, de conduire, d'organiser, de dicter, de surveiller, d'argumenter. C'est une personne impérieuse, autoritaire, qui désire des disciples, qui veut être imitée, qui dicte

les goûts. Il est impossible de présenter directement des suggestions à de telles personnes. Si nous voulons obtenir sa collaboration, il faut lui faire comprendre que les suggestions viennent d'elles et non de nous.

L'adaptation doit être différente si la personne est plutôt portée à l'agression. Celle-ci a le désir de surmonter avec force l'opposition, de se venger d'une injure, de rabaisser, censurer ou ridiculiser les autres. Cette personne est facilement irritée, jalouse. Il est dangereux de s'opposer à une telle personne. Le mieux c'est de lui faire croire qu'il n'y a pas d'opposition. Il est plus facile de collaborer avec une personne portée à la déférence. Celle-ci a plutôt le désir d'admirer, de louer, de se conformer à la coutume, de travailler avec joie dans une position subordonnée, d'obéir aux ordres, de rendre de petits services. C'est une personne respectable, obligeante, coopératrice.

Ceux qui sont portés à l'autonomie brûlent du désir d'être libres de toute contrainte, de n'être attaché à personne. Ils sont radicaux, défiants, obstinés, portés à nier. Ils font ce qui leur plaît, vivent de façon aventureuse, se révoltent contre l'autorité, fuient les situations qui demandent une certaine contrainte. Il faut persuader ces personnes de ce fait que la collaboration les rend libres.

On peut rencontrer aussi des gens portés à la fuite. Ceux-ci fuient les gens offensants, parce qu'ils ont une tendance à se demander continuellement si les autres vont les approuver ; ils s'inquiètent de ce qu'on va dire d'eux. Ces gens sont toujours inquiets, conventionnels, respectueux, s'excusent de tout. S'adapter à ces personnes, c'est leur faire comprendre qu'on a besoin d'elles, que leur effort est nécessaire au bon fonctionnement du groupe.

Ces quelques remarques nous indiquent que le sens social est en relation très étroite avec la psychologie expérimentale. Nous savons par la philosophie que l'homme est un être social, mais c'est la psychologie expérimentale qui nous indique comment développer et conserver ce sens social, c'est-à-dire cette vertu par laquelle l'homme acquiert son bonheur en travaillant au bonheur des autres.

Considérations d'un débiteur insolvable

Comment, pécheur, puis-je attacher si peu de prix au saint sacrifice de la messe ? Comment, éducateur, puis-je si peu prôner le recours, la dévotion, la prédilection au saint sacrifice ? Pourtant, je sais ce qui en est. Mais l'esprit et le cœur humain sont ainsi faits qu'ils s'habituent aux plus grandes choses et en viennent comme à les sous-estimer. Il y a telles aurores, il y a tels couchers de soleil, il y a tels ciels et tels paysages que telles gens ne voient plus, mais qui sont toujours admirables. Il y a la plus belle des prières, le Pater noster, que nous récitons par manière d'acquit ; il y a le signe de la croix que nous faisons sans signification. Les anciens disaient : *assueta vilescunt*. Les choses d'accoutumée perdent de leur prix. Ainsi et plus encore des choses de Dieu, de celles qu'on ne voit point et qui ne s'apprécient qu'aux yeux de la foi. C'est que les choses de la terre et les choses de la chair accaparent facilement l'attention de l'esprit et du cœur. « La loi est spirituelle, mais moi je suis charnel », écrivait l'apôtre saint Paul. Mon penchant, mon instinct, c'est l'amour de moi-même, de mes aises et de mes plaisirs, quand ma religion me voue au renoncement de moi-même et à l'amour préférentiel du Souverain Bien. Pauvre nature déchue ! Lamentables suites du péché originel ! Plus lamentables conséquences du péché actuel ! Si ma volonté, en effet, est fragile devant la tentation, si je manque au commandement du Seigneur, si je faillis à mes devoirs d'état, à mes engagements, à mes promesses, à mes vœux, si je défaille dans l'essentielle charité, si ma conduite injurie le souverain Seigneur et que je le sache infiniment juste, obligé, pour ainsi dire, par sa perfection même, de rendre à chacun selon ses œuvres, je tremblerai devant les proportions grandissantes de ma dette spirituelle.

* * *

Car, où il y a offense il y a dette. C'est élémentaire. Qu'un gamin frappe un autre gamin, l'autre veut se venger ; et, s'il ne le peut, il crie à celui qui s'en sauve : « En tout cas, tu me le paieras. » Tu me paieras : donc tu me dois ; et tu me dois depuis quand ? Depuis que tu m'as offensé. Il n'en fut pas autrement au Paradis terrestre où le bon Dieu dit, en substance, à nos premiers parents : « Si vous m'offensez, si vous me désobéissez,

si vous cédez au démon, vous me le paierez ; vous me le paierez tellement cher que vous mourrez ».

Quant à l'offense, quant à l'injure, elle se mesure à l'offensé. Plus celui-ci est élevé en dignité, en sainteté, plus l'injure, la même injure, revêt de gravité. Ainsi la même brusquerie que je ferais à un galopin et à un prince de l'Église connaîtrait deux malices relativement fort différentes. Et donc, le péché, l'offense à Dieu engendrera une dette infinie. Mais si j'ai ce pouvoir de contracter, par mon péché, une obligation sans limite, il reste que, la réparation se mesurant à la personne qui répare et qui est incapable d'infini, jamais je ne pourrai, par mes propres moyens, éteindre une dette infinie. Je puis la contracter, je ne puis l'éteindre.

C'est, sans doute, ce que pensa l'homme pécheur dès son exil de l'Éden : Ma dette est infinie, mon repentir est grand. Qu'au moins je donne des acomptes, et que, dans ma pauvreté, je témoigne quand même mon bon vouloir. « Car mon péché est constamment devant moi. *Peccatum meum contra me est semper.* » Que donnerai-je en acompte, sinon le bien qui m'est le plus précieux ? Et ce bien, quel est-il sinon ma vie ? Mais, ma vie n'est pas ma propriété. Elle ne m'est que prêtée. C'est des biens qui me sont propres que je me départirai. Je prendrai donc, parmi mon troupeau, les plus beaux sujets, des individus sans défaut, vigoureux et fertiles ; je les offrirai, vivant pour vivant, vie pour vie, en mes lieu et place, au Seigneur offensé ; je les immolerai ; je les anéantirai afin que mon sacrifice soit complet ; et, pour bien marquer devant le Seigneur Dieu comme devant les hommes, cette substitution d'une victime à la place du pécheur digne de mort que je suis, avant la destruction par le feu, je détacherai une portion de l'holocauste et j'en mangerai. Par cette manducation, la victime et moi, nous ne ferons plus qu'un, n'y ayant point d'union plus étroite qu'entre les aliments et ma substance corporelle.

Ainsi, pendant des siècles et des siècles, pendant plus de quatre mille ans, procéda le pécheur endetté. Il offrait des sacrifices d'animaux.

* * *

Mais on dirait qu'à un moment donné, une lassitude s'est emparée de la Sainte Trinité, devant ce compte toujours béant,

devant cet abîme jamais comblé, devant ces acomptes indéfiniment insuffisants. Et je me figure l'irréelle délibération, le Verbe qui propose de fournir à l'homme toujours faible et toujours pécheur, à l'homme repentant mais toujours endetté, le moyen de se libérer : « Je me ferai homme, dit-il, et au nom de l'homme, librement, volontairement, amoureux, je m'immolerai ; comme Dieu, je donnerai à mon immolation une valeur infinie. La réparation, enfin, égalera la gravité de l'offense. Et le Père, et le Saint-Esprit, d'acquiescer. Et le Verbe, aussitôt, de prendre un corps et une âme semblables aux nôtres.

De l'immense rançon qu'attend le Roi des rois,

Le Fils de l'Éternel peut seul porter le poids.

Il s'est offert. Il s'est immolé toute sa vie et surtout sur la croix. Il s'est donné en nourriture à ceux au lieu desquels, par amour et pour rédemption, il donnait son sang. Ce fut le sacrifice de la croix, le sacrifice sans prix, le sacrifice central et par excellence, qui rétablit l'ordre et l'aise dans les finances spirituelles du pécheur contrit et pénitent. Ce fut Jésus victime de son propre amour pour le pécheur. Son amour, je le chante aux vêpres du temps pascal, est comme le prêtre de son immolation : *Amor sacerdos immolat*. O Hostie en croix, je vous adore et je vous bénis de ce que, par votre sainte mort, vous m'avez racheté.

* * *

Comme le cerveau de l'homme est petit et embrasse peu ! J'ai besoin de comparaisons, j'ai besoin de représentations, j'ai besoin de choses sensibles et intelligibles pour atteindre les spirituelles et les mystérieuses. De même que je me représente, au sein de la Trinité, une invraisemblable délibération pour mieux saisir le dessein éternel de notre rachat, de même je me représente, sur le Calvaire, un immense réservoir qui est celui des mérites infinis de notre divin Sauveur. Et je sais que ces mérites sont à ma disposition, que, chrétien, je suis invité à y puiser à ma guise, à ma soif, à ma capacité. Ce réservoir, par la miséricorde incompréhensible, et infinie elle aussi, du bon Dieu, se trouve à ma portée, comme un réservoir d'eau potable l'est à chacun par l'aqueduc et le robinet. J'ouvre le robinet et j'ai de l'eau. J'offre le saint Sacrifice et les mérites de Jésus-Christ me sont appliqués. Je bois et l'eau m'est plus ou moins salutaire, suivant ma réceptivité ; j'offre la messe et l'application m'en est

faite suivant mes dispositions spirituelles et selon la plus sage des providences. L'eau qui m'est bonne, je ne m'en réserve point à moi seul l'usage ; mais j'en donne à boire à mes proches ; les mérites de mon Sauveur, je n'en réclame pas pour moi seul l'application, mais, dans l'esprit de la communion des saints, tout charitablement je l'implore pour mes frères dans la foi et même pour ceux qui ne sont point encore du bercail. A la messe aussi je puise et je distribue ; libre à ma dévotion de canaliser vers des sujets qui m'intéressent les fruits de la mort de Jésus-Christ.

J'assiste à la messe comme à la fidèle reproduction du sacrifice de la croix dont la dernière Cène assurait l'intégrité. Offrande, immolation et manducation de la victime, c'est tout le sacrifice, tout le sacrifice de l'ancienne loi, tout le sacrifice du Calvaire, tout le sacrifice de la sainte Messe. Et je vois, chaque jour, si je veux, le prêtre, comme Jésus et en mémoire de Lui, prendre du pain, prendre du vin et les offrir au Dieu tout-puisant ; je le vois, chaque jour, se pencher sur ce pain et sur ce vin, pour en accomplir successivement cette consécration séparée qui représente si bien la séparation, sur la croix, du corps et du sang de l'auguste Victime. Je vois, chaque jour, se remémorer et se renouveler, par la communion, la mystique substitution, au pécheur impuissant, de l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.

Ah oui ! Ma foi me l'assure et mon cœur le comprend, la messe est le mémorial, la reproduction, la continuation, l'application du sacrifice de Jésus en croix.

Quelle puissance, à la disposition d'une créature déchue, pour se réhabiliter, pour s'élever, pour s'unir, pour se réunir, pour ressembler à Dieu, pour participer de plus en plus à sa nature et à sa béatitude !

* * *

J'ai, envers Dieu, quatre devoirs fondamentaux, obligatoires, indispensables : Je dois adorer, je dois rendre grâces, je dois réparer et je dois intercéder. Mais que suis-je pour de si graves actions, que suis-je devant un si grand objet ? *Cinis, pulvis et nihil !* Cendre, poussière et néant. Si je dis : Mon Dieu, je vous adore, c'est bien, mais cet hommage vaut ce que je vau ; combien plus digne de l'infinie Majesté mon adoration, si je

l'unis aux adorations de Jésus fait homme et s'immolant sans cesse sur quelque autel de la terre !

Si je dis : Mon Dieu, je vous remercie des grâces dont vous me comblez malgré mon indignité, c'est bien, le sentiment est beau, mais combien peu digne de l'infinie Majesté ! Au contraire, si j'ai soin de joindre à l'incessante action de grâces de Jésus mon action de grâces, la mienne arrive confondue, pour ainsi dire, avec la sienne au pied de l'Éternel et a valeur d'infini. Si je dis : Mon Dieu, je vous demande pardon ; j'implore remise de ma dette ; je voudrais n'avoir jamais péché ; c'est une résipiscence qui m'honore et me rapproche de Dieu mon père, mais c'est toujours l'insuffisant acompte sur une dette infinie ; tandis que je puis, avec assurance, usant du privilège de tout chrétien, dire au bon Dieu : Pour obtenir l'effacement de mes fautes et des peines encourues par mes fautes, pour obtenir ma rentrée en grâce et celle de mon prochain, je vous offre la rançon du sang de mon Jésus, s'immolant sans cesse à notre place sur quelque autel du globe. Si je dis enfin : Mon Dieu, donnez-nous notre pain quotidien ; mon Dieu, donnez-nous votre amour ; mon Dieu, donnez-nous la persévérance des justes, c'est de la meilleure sorte d'intercession. Mais, encore une fois, qui est-ce qui prie ? Quelle est mon autorité, mon prestige, mon influence ? Je ne suis capable que de fini ; et je m'adresse à l'Infini lui-même. La Sainte Église ne cesse de me le suggérer, si je veux prier avec force, si je veux d'une prière qui soit à la hauteur de son objet, c'est par les mérites de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de Jésus, Sauveur, prêtre et victime que je dois intercéder, *per Christum Dominum nostrum*.

Veux-je donc m'assurer que je rends, à la souveraine Majesté, les hommages que je lui dois obligatoirement, j'assiste en personne au saint sacrifice, je fais dire ou chanter des messes, je m'unis d'intention aux trois cent cinquante mille prêtres qui, tout le long du jour, suivant la rotation du globe, immolent quelque part, au profit des humains, la Victime propitiatoire.

x

Adoration, action de grâces, réparation, prières vous soient rendues, ô Trinité sainte, de la part de tout pécheur, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, sans cesse immolé sur l'autel, en notre nom et pour notre salut ! O Messe ! ô sacrifice ! ô adéquate rançon d'un débiteur insolvable !

Québec

VICTORIN GERMAIN.

CONSULTATIONS

36. *Puisque votre revue a pour but d'aider les religieux et répond si bien aux questions posées, permettez-moi de vous en poser une autre. Je suis engagé dans le ministère paroissial et il arrive souvent qu'à l'occasion d'un baptême on me demande de consacrer le nouveau baptisé à la sainte Vierge. N'ayant pas de formule propre pour cette consécration, je prends une formule générale. Pourriez-vous m'indiquer une formule de consécration appropriée qui a déjà reçu l'approbation de l'Église?*

Les livres liturgiques ne contiennent pas de formule propre pour la consécration des nouveaux baptisés à la sainte Vierge. Quand il n'y a rien dans les constitutions synodales, le prêtre est libre d'employer la formule de consécration qu'il juge convenable. En feuilletant les vieux livres, j'en ai trouvé une qui me semble répondre à vos désirs. Elle est extraite du *Pastoral* publié à Langres en 1921 par Mgr Louvard et se lit comme suit :

FORMULE DE CONSÉCRATION A LA SAINTE VIERGE D'UN ENFANT APRÈS SON BAPTÊME

O Marie, vous qui avez eu tant de joies à la naissance de l'Enfant Jésus, tant de sollicitudes pour lui dans son enfance, tant de craintes aussi dès le jour de sa Présentation au Temple, nous éprouvons, de même, joies, sollicitudes et craintes au sujet de cet enfant que nous venons, comme vous, d'offrir à Dieu. Aussi le mettons-nous sous votre maternelle protection.

Acceptez-le pour vôtre, puisque, en mourant sur la croix, Jésus vous donna tous les chrétiens pour fils, et que, en devenant chrétien par le baptême, cet enfant est devenu le frère et le cohéritier de Jésus. Donnez à son intelligence la lumière pour connaître la vérité ; à sa volonté, la force de remplir tout son devoir ; à son cœur le désir d'aimer Dieu et de le bien servir.

Que de son côté, en retour, cet enfant vous chérisse comme sa Mère, vous honore comme sa Reine, vous suive comme son Guide, afin que par vous il aille à Jésus, et que vous rendiez finalement à votre fils, au ciel, cette âme qu'il vous confie sur la terre. Ainsi soit-il.

37. *Est-il obligatoire qu'une professe temporaire soit sous la direction d'une supérieure locale en dehors du temps de sa probation aux vœux perpétuels?*

Il n'y a pas de directive précise à ce sujet. Toutefois les Supérieures majeures feront bien de s'inspirer des différentes instructions données par la Sacrée Congrégation des Religieux aux Supérieurs des religions cléricales sur la formation des jeunes clercs. Ces instructions attachent une très grande importance à la formation des jeunes profès temporaires ; elles demandent en particulier qu'on ne les place que dans des maisons formées où règne la parfaite observance. Il serait donc imprudent de laisser une jeune professe temporaire sans supérieure immédiate, même en dehors du temps de probation aux vœux perpétuels. « Le premier tort de certaines Supérieures majeures, écrit le chanoine Thévenot, c'est de soustraire trop tôt les jeunes sœurs à l'obéissance ; attendez qu'elles mûrissent un peu ».

38. *Est-ce obligatoire qu'une professe perpétuelle soit sous la direction d'une supérieure locale?*

Dans les communautés, comme dans toute société, l'autorité est nécessaire pour unir tous les membres, les diriger vers leur fin, y maintenir le bon ordre et réprimer les écarts. On distingue ordinairement trois sortes de supérieures : la Supérieure générale, provinciale et locale. Une fois qu'elle est canoniquement élue, la Supérieure générale a autorité sur toute la congrégation et sur chaque membre en particulier. Il en est ainsi de la Supérieure provinciale dans sa province, et de la supérieure locale dans sa maison, *servantis servandis*. Ainsi toutes les religieuses sont soumises à une supérieure. Il n'est pas absolument nécessaire que toute professe soit soumise à une supérieure locale. Dans les différentes nominations qu'elles ont à faire les Supérieures majeures peuvent confier des charges particulières à certaines religieuses. Alors il peut se faire qu'une religieuse dépende directement de sa Provinciale ou de sa Générale. Mais si dans l'exercice de sa charge elle habite un couvent, cette religieuse devra se conformer à la discipline de ce couvent. Si elle habite hors du couvent elle devra se conformer à son mandat.

39. *Pourriez-vous indiquer dans la revue quels sont les pouvoirs respectifs de la mère générale, de la supérieure locale et de la maîtresse des novices quand elles habitent la même communauté? Est-ce normal par exemple que la mère générale s'occupe de tout et donne les permissions habituelles?*

Ce n'est pas normal que la supérieure générale s'occupe de tous les menus détails de la vie quotidienne. Elle a été choisie supérieure générale ; comme telle, elle doit gouverner l'Institut comme un tout. Seule ou avec son conseil, selon les cas, elle décide des nouvelles fondations, fait les nominations et s'occupe de tout ce qui regarde le bien commun de l'Institut. Dans la communauté où elle réside elle a sans doute droit à une préséance spéciale et à des honneurs particuliers mais elle ne doit pas supplanter la supérieure locale. Celle-ci gouverne sa communauté comme toutes les autres supérieures locales. Elle nomme aux différentes fonctions de la maison ; quand il s'agit des permissions ordinaires, c'est à elle que doivent s'adresser les religieuses du couvent comme celles qui sont de passage et qui n'exercent pas une fonction relevant du généralat. Ainsi loin de paralyser l'activité de la supérieure locale, la présence des supérieurs majeurs ne fera que lui faciliter sa tâche.

Pour ce qui regarde la maîtresse des novices, le canon 361 lui dicte ses droits et ses devoirs : « Il appartient au maître des novices seul de pourvoir à la formation des novices et de diriger le noviciat, et nul ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, s'immiscer dans cette formation et cette direction, excepté les supérieurs à qui les Constitutions donnent ce droit et les visiteurs ; cependant le maître des novices et les novices sont soumis au supérieur pour tout ce qui concerne la discipline générale de la maison ».

Montréal

JOGUES MASSÉ, O.F.M.

CONSULTATIONS

36. Pourriez-vous m'indiquer une formule de consécration à la Sainte Vierge pour un enfant après son baptême ? J. MASSÉ, O.F.M. 271
37. Une professe temporaire doit-elle être sous la direction d'une supérieure locale ? J. MASSÉ, O.F.M. 271
38. Une professe perpétuelle doit-elle être sous la direction d'une supérieure locale ? J. MASSÉ, O.F.M. 272
39. Quels sont les droits respectifs de la Supérieure générale, de la supérieure locale et de la maîtresse des novices ? JOQUES MASSÉ, O.F.M.
***** 272

LES LIVRES

LE CENTRE FAMILIAL, 3425, rue Saint-Denis, Montréal 18

- P. ÉLISÉE, O.F.M., Cap., **En avant ! Pour trouver du renfort.** (Aux jeunes gens, n. 4), 44pp. 18 cm.
- A ceux qui disent: On ne s'en fait pas.** (Aux jeunes gens, n. 5), 36pp. 18cm.
- Jeune homme, as-tu du cœur?** (Aux jeunes gens, n. 6), 50pp. 18cm.
- Dis-moi... si... tu m'aimes.** (Aux jeunes gens, n. 7), 32pp. 18cm.
- Quand vous rêvez d'amour.** (Aux jeunes gens, n. 8), 47pp. 18cm.
- Ne voyagez pas à la dérive.** (Aux jeunes filles, n. 2), 36pp. 18cm.
- N'écoutez pas la voix des sirènes.** (Aux jeunes filles, n. 3), 32pp. 18cm.
- Voulez-vous rester fleurs?** (Aux jeunes filles, n. 4), 34pp. 18cm.
- Ne soyez pas des âmes vulgaires.** (Aux jeunes filles, n. 5), 32pp. 18cm.
- Donne-moi tes vingt ans!** (Aux jeunes filles, n. 6), 36pp. 18cm.

DIVERS

- MAURAUULT, Mgr Olivier, P.S.S., **Par voies et par chemins de l'air.** Montréal, Les Éditions des Dix, 1947. 272pp. 22cm.
- EN COLLABORATION. **L'Heure dominicale.** Montréal, Les Éditions Lumen, 1947. 222pp. 19cm.
- MASSÉ, Joques, O.F.M., **Bio-bibliographie du R.P. Odoric-Marie Jouve, Franciscain.** (Chronique Franciscaine, n. 5). Montréal, Éditions Franciscaines, 1947. 69pp. 22cm.
- RAYMOND, Alfred, S.M., **Saint Noël Chabanel, martyr au Canada (1613-1649).** Montréal, Fides, 1947. 153pp. 19cm. \$ 0.75.

Marie de L'Incarnation

d'après ses lettres

par

SOEUR MARIE-EMMANUEL, O.S.U.

336pp. — LES URSULINES, rue du Parloir, Québec — \$1 50



Monsieur de La Dauversière

par

CAMILLE BERTRAND

280pp. Montréal \$1.80



L'Heure Dominicale

par

les RR. PP. Malo et Guillemette et MM. Lussier et Morin

224pp. Toutes les bonnes librairies \$1.00